



COMMUNE DE BANNÉGON

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2011

Nombre de Conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	10

Date de la convocation : 28.06.2011

L'an deux mil onze, le cinq juillet, à 18 h 30 le Conseil Municipal de BANNÉGON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy

JAMES, Maire.

Présents : Guy JAMES, Guy ALLIAUME, Laurent PICQ, Philippe ANDRE, Laurent CORDEBOIS, Gérard CHARPY, Jérôme BILBEAU, Claude DESOBLIN, Abdelaziz TOUNSI, Christian RICHARD, Jean MERILLEAU (arrivé en cours de séance)

Secrétaire : Guy ALLIAUME

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du procès-verbal précédent.

Après lecture du procès-verbal, Monsieur Pascal AUPY, conseiller général, intervient en se présentant en tant que nouvel élu au conseil général.

Il aborde ensuite le sujet des fusions de communautés de communes, et répond aux différentes demandes de précisions posées par le conseil municipal, puis se retire de l'assemblée.

1) Encaissement de chèques

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu 2 chèques de remboursements de France télécom d'un montant de 67€45 et 70€42.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents d'encaisser les chèques.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu 1 chèque de la société Unisylva d'un montant de 5261.11€

Ce montant correspond à un versement de la vente de peupliers au Pont à Barras et aux Alandes, pour un montant de 2418,00€, ainsi qu'au paiement du lot 2409 à la Rochelle, pour un montant de 2843.11€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents d'encaisser le chèque.

2) Mât de mesures AEROWATT :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il a reçu le 22 juin un mail de Samuel NEUVY, chargé d'Affaires chez Aérowatt.

Celui-ci lui confirme que le montage du mât de mesures de 70 m vient de s'achever au lieu-dit « les Cres » sur la commune de Chalivoy Milon, et que l'ensemble des matériels installés (anémomètres, girouettes, logger) est opérationnel.

3) Modifications statutaires du SIABA

Suite à la réunion du SIABA en date du 20 juin 2011, Monsieur Claude DESOBLIN expose les modifications statutaires qui ont été adoptées à l'assemblée.

Monsieur le Maire propose, après en avoir délibéré d'approuver le projet de statuts du SIABA.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

4) Recensement 2012

Monsieur le maire informe le conseil que l'INSEE lui demande de désigner un coordonnateur communal chargé du recensement 2012.

Mr Aziz TOUNSI est chargé de cette mission.

5) Devis Ancienne mairie/Ecole

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu 3 devis concernant la toiture et le ravalement de façade de l'ancienne mairie.

Après étude et comparaison, le devis Bilbeau est retenu par 9 voix pour et une contre . Des devis complémentaires de ravalement de façade de l'école seront demandés.

6) 14 juillet 2011

Repas des pompiers : ils se réuniront traditionnellement le mercredi 13 juillet 2011 au Sagonnin à 20h30.

Des activités organisées par le comité des Fêtes auront lieu le 14 juillet, et seront suivies en soirée par le traditionnel feu d'artifice, sous la responsabilité de la Mairie.

7) Epreuves cyclistes UFOLEP du 20/08/2011

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que trois épreuves cyclo sportives sur route sous l'égide de l'UFOLEP auront lieu le samedi 20 août 2011.

Il explique aussi que le Trophée d'Or Féminin passera sur la commune de Bannegon le 24 août 2011 et qu'à ce titre, il a pris deux arrêtés en date du 16 mai 2011 :

- de réglementation de la circulation,
- accordant priorité de passage aux participants.

8) Fusion des Communautés de communes

Suite aux décisions préfectorales qui stipulent que seules des communautés de communes de plus de 5000 habitants devront persister, il est demandé aux communes de choisir vers quelle CDC elle souhaiterait s'orienter.

Après débat et diverses explications, le conseil décide par 6 voix pour et une contre, de rejoindre la Communauté de Communes du Dunois.

9) Questions diverses :

-demande d'autorisation d'installation d'un camion pizza : Mr Christophe SENNEDOT, de Thaumiers, demande l'autorisation de s'installer dans le village, un soir par semaine, afin de vendre pizzas, hamburger et panini à emporter.

Afin de ne pas nuire aux commerces de la commune, le conseil décide de lui refuser cet accès.

-Chemin La Minée : la commission des chemins se rendra sur place pour constater, mais confirme que l'autorisation d'apposer une barrière avait été donnée au propriétaire. De plus, une clé de cette barrière sera remise aux pompiers et en mairie, dans le cas d'un besoin ponctuel d'y accéder.

-Fourche tracteur communal : en attente

-SIVS / participation 2011 : suite à la demande de dissolution de ce syndicat par la Préfecture, le SIVS a entamé des démarches auprès de celle-ci afin que

leur soit accordé le droit d'utiliser les fonds jusqu'à épuisement. Aucune réponse ne leur a été donnée à ce jour.

-Aménagement chemin des Alandes/CAUE : Mr le maire informe le conseil qu'il a rencontré le CAUE en vue de l'étude de l'aménagement du chemin des Alandes et du square communal.

L'aménagement de la cour de mairie (pour cacher les bouches d'assainissement) a été abordé en même temps.

-Société de pêche : demande de local :

Monsieur le maire informe le conseil que la société de pêche l'épinoche connaît des problèmes de stockage de son matériel, et que par conséquent elle demande instamment la mise à disposition d'un local pour y entreposer leur matériel.

Elle suggère de couper une partie du préau de l'ancienne école, où une pièce de 12 m carrés lui conviendrait, et propose éventuellement une participation aux frais.

Après avoir conclu que cette solution n'était pas possible, puis après plusieurs recherches sur des locaux communaux, aucun endroit ne pouvant convenir n'a été trouvé dans l'immédiat.

Fin de la séance à 21h45